



Correspondant : AERNOUDTS Joël
104 rue de Cordon et Meillant
77111 Soignolles en Brie
☎ : 06 14 64 94 78
E-mail : islesursorgue2019@gmail.com

Soignolles le 06/11/2018

Présentation de la 5^{ème} Semaine Cyclo ASPTT Melun **A Isle-sur-la-Sorgue (84) du 31-08 au 07-09-2019**

La section ASPTT Melun Cyclo vous propose cette année la 5^{ème} Semaine Cyclo ASPTT Melun à Isle-sur-la-Sorgue (84). Ce rassemblement de toutes les ASPTT Cyclos, se tiendra du samedi 31 Août au samedi 07 Septembre 2019 (7 jours).

L'an dernier nous avons élargi notre séjour au VTT nous allons renouveler notre proposition si cela les intéresse pour une trentaine de participants, le lieu étant connu des vététistes.

Club de vacances de L'Isle-sur-la-Sorgue situé dans un Château du XIX^{ème} siècle et le Domaine de Mousquety de Belambra Clubs, aux portes du Lubéron, dans un splendide parc de 22 hectares traversé par la Sorgue et vue sur les Monts du Vaucluse. Vous trouverez une salle de spectacle, une piscine chauffée d'avril à fin septembre et même un étang de pêche. L'Isle-sur-la-Sorgue est célèbre pour ses antiquaires.

Le Domaine de Mousquety, un club de vacances où l'accueil et le service sont au centre de leurs préoccupations.

Domaine de Mousquety 84800 Isle-sur-la-Sorgue : [04 90 38 70 00](tel:0490387000)

E-mail : club.isle-sur-la-sorgue@belambra.fr

Site : <http://www.belambra.fr/>

Cette 5^{ème} Semaine Cyclo ASPTT Melun est ouverte aux licenciés 2019 de la Fédération Sportive des ASPTT pratiquants ou non cyclo, cyclisme, ou vtt. Cette semaine n'est pas une compétition, ne génère aucun classement et s'effectue à allure libre.

Pour les personnes non licenciées à la FSASPTT elles devront prendre une licence ASPTT temporaire et valable uniquement pour ladite manifestation afin d'être couvertes par l'assurance **(20€)**.

Le prix du séjour après d'après négociations **est de 468€ par personne** (du samedi 31 août repas du soir au samedi 7 septembre petit déjeuner) pour cyclo, cyclisme ou vtt, comprenant activités, organisation, pension complète avec boisson en chambre double et assurance annulation. Je vous rappelle que l'an dernier le séjour s'est fait sur 6 jours ce qui explique la différence tarifaire, et aussi l'augmentation du coût de la vie et des carburants.

Pour les accompagnants nous avons maintenu **un surcoût de 80 €** pour l'utilisation d'un bus confortable et climatisé de 53 places loué pour les différentes visites touristiques, avec un guide malgré la hausse des prestataires dû aux carburants.



Les cyclos et accompagnants n'ayant pas de licence devront impérativement souscrire une Licence Loisir dans leur ASPTT ou à défaut à l'ASPTT Melun de 20€ en fournissant une photo lors de l'inscription.

La date limite d'inscription individuelle auprès du responsable est fixée au **vendredi 15 mars 2019** avec 30% d'acompte, le solde étant versé avant le **vendredi 28 Juin 2019** (chèques vacances acceptés libellés à l'ordre de : **Belambra Clubs**, les chèques libellés au nom de : **ASPTT Section Cyclisme**).

Fournir obligatoirement avant le 15/03/2019 photocopie de la licence 2019 FSASPTT avec photo à l'ASPTT Melun afin de valider l'inscription.

Le nombre de places est limité à 250 personnes (dont 53 accompagnants maximum)

*Il sera prudent de s'inscrire très rapidement car **dès le chiffre de 250 atteint, les inscriptions seront closes** et une liste d'attente sera dressée afin de combler les éventuels désistements. Les inscriptions étant retenues **par ordre d'arrivée du courrier postal**, un accusé de réception **par e-mail** stipulant que vous êtes retenus ou non retenus, vous sera adressé dans les meilleurs délais à réception du bulletin individuel d'inscription et des arrhes.*

Vous voudrez bien trouver ci-dessous diverses informations, ainsi que le programme.

Encadrement/organisation

Joël AERNOUDTS, responsable de l'organisation, assisté de l'équipe de l'ASPTT Melun et de bénévoles que nous remercions par avance pour leur dévouement.

Hébergements/Restauration :

- Des **chambres 2 places** lits individuels et couple, avec salle de bains, lavabo et WC, télévision
- Toutes les chambres ont un niveau de confort équivalent.
- Dans la mesure du possible nous essaierons de vous donner satisfaction selon vos souhaits exprimés dans le bulletin individuel d'inscription. L'affectation se fera par regroupement d'ASPTT de même secteur.
- Merci de préciser votre choix de cohabitation lors de l'inscription.
- Possibilité de chambres individuelles moyennant **18€ par jour** (sous réserve de disponibilité).
- Nous signaler les problèmes de santé ou de handicap sachant que vous ne serez pas forcément hébergés avec les membres de votre club.
- Les draps sont fournis dans tous les hébergements.
- Une grande et petite serviette de toilette, et tapis de bain sont fournis.
- Les repas complets avec boissons, se feront en pique-niques le midi et au restaurant self le soir.
- Un ravitaillement (eau, fruits, pain d'épices, chocolat, etc. ...) est prévu en général le matin sur les grands parcours.
- **Attention le repas du samedi midi 7 septembre 2019 n'est pas compris (réservation du pique-nique 8.50€) à l'arrivée.**

Véhicules :

- 1 camion pour transport du matériel des pique-niques et sécurité avant.
- 1 camion réfrigéré pour le transport des aliments afin d'éviter la rupture de la chaîne du froid
- 1 camion pour transport des ravitaillements intermédiaires et sécurité entre-deux.
- 1 Mini-bus + remorque porte-vélos pour transport des défaillants et sécurité arrière.
- 1 bus climatisé 53 places pour les accompagnants.



Parcours :

Les itinéraires vous feront découvrir tour à tour les différentes facettes du Vaucluse, du Gard et les Bouches du Rhône.

Nous allons découvrir La cité des Papes, le massif du Luberon connu pour ses champs de lavande, Cavaillon pour ses mûlons.

Un jour nous irons gravir le mont Chauve (le Ventoux 1 910m) célèbre pour ses duels mythiques haut lieu du Tour de France.

Un autre jour nous ferons la route des vins du côté du Rhône (Châteauneuf du pape, Gigondas et le rose de Tavel. Nous ferons un petit tour vers le Pont du Gard. Enfin ceci n'est qu'un échantillon de ce qui vous attend pour la 5^{ème} semaine Cyclo ASPTT Melun.

Pour les vététistes des parcours seront proposés comme l'an dernier autour du lieu de pique-nique du midi d'une distance d'une cinquantaine de kms.

Nous avons à nouveau tenu compte du souhait des participants(es) depuis plusieurs années en proposant 2 parcours chaque jour (sauf le mercredi). La région étant accidentée celles et ceux qui feront les grands parcours totaliseront 700kms. Quant à celles et ceux qui préféreront "*ménager leurs forces*" 400 km sont au programme, mais le panachage entre grands et petits parcours est possible. Les parcours sont proposés, mais non obligatoires à vous d'en faire le choix selon votre envie et forme du moment.

Nous emprunterons à plusieurs reprises les mêmes routes, mais il a fallu « composer » avec les lieux pouvant nous accueillir le midi. Ces parcours seront reconnus entièrement à bicyclette par l'équipe de l'ASPTT Melun et validés par Joël AERNOUDTS en juillet 2019. Les parcours définitifs seront peut-être légèrement différents en vue de travaux éventuels et des restrictions/obligations préfectorales.

Un parcours détaillé de chaque circuit vous sera expédié début Aout 2019 après homologation/autorisation par les différentes préfectures.

- Pour ce qui est du pique-nique le midi, il aura lieu dans un endroit fixe, connu de tous par avance (voir les parcours), ainsi vous pourrez aisément vous y rendre au plus court ou en approche voiture personnelle si vous le souhaitez. Aucune prestation de notre part ne sera servie en d'autres lieux.

- Les défailtants pourront être récupérés soit aux divers ravitaillements ou au pique-nique du midi.

- L'allure adoptée sera celle à votre convenance.

- Les parcours sont vallonnés mais avec un entraînement sérieux et des braquets adaptés pas de problèmes.

- Il ne sera pas formé de pelotons par les organisateurs, les cyclos rouleront par affinités d'allures.

• Comme nous allons emprunter de très petites routes sinueuses, souvent touristiques, et parfois d'autres à forte circulation, vous devrez respecter les articles 189-190 du Code de la Route et rouler obligatoirement à droite.

Sécurité :

• Tous les participants devront se conformer aux consignes de sécurité formulées par les organisateurs et tous manquements graves à ces règles pourraient entraîner l'exclusion définitive des contrevenants sans remboursement de la prestation restante.

• Le port du casque est **Obligatoire**.



Dépannage :

- Assuré dans la mesure des possibilités mécaniques par mise à dispo d'une caisse d'outillage et diverses pièces mécaniques. Nous rechercherons un vélociste à proximité du Domaine de Mousquety.
- A disposition petit matériel à prix coûtant : pneus de 23 tringles souples, chambres à air valve courte et longue, câbles, etc.

Assistance médicale :

- Assurée dans la mesure des possibilités médicales par nos soins. Le véhicule d'assistance assurera une intervention sur de petits incidents mécaniques et sera équipé d'une trousse de secours pour les premiers soins d'éventuelles contusions.
- En cas d'accident, le blessé sera pris en charge par le SAMU Tel : 15 ou les Pompiers locaux
Tel : 18
- Ne pas oublier de prévenir l'organisation, nos N° de téléphone seront en bas des parcours.

Assurance Annulation :

- La Section ASPTT Melun Cyclo a souhaité que l'assurance annulation de séjour soit incluse dans le prix de la prestation afin que chaque personne puisse en bénéficier, car malheureusement entre le jour de votre inscription et les dates du séjour, bien des événements peuvent arriver.
- Les conditions d'annulation fixées par le prestataire de service en accord avec la Section ASPTT Melun Cyclo sont les suivantes :
 - un courrier postal ou électronique sera adressé au responsable de l'organisation : Joël AERNOUDTS, dans les meilleurs délais,
Pour une réception au plus tard le 15 août 2019. Remboursement 100% **moins 10€ d'assurance**.
 - Pour une réception entre le 16 et le 29 août 2019. Remboursement 50% avec certificat médical, **moins 10€ d'assurance**.
- Si désistement après le 29 août 2019 et en cas de non-présentation à la date du début de l'organisation ou de départ anticipé durant la Semaine Cyclo. **Pas de remboursement.**
- Pour l'article 1§3, **Pas de remboursement** si cas exceptionnel (hospitalisation, décès, événement familial grave) le taux de remboursement sera laissé à l'appréciation du prestataire de service après "négociation" par la Section ASPTT Melun Cyclo **moins 10€ d'assurance**.

Divers :

- Ne pas oublier appareil photos pour les paysages et sites touristiques, petit matériel vélo.
 - Les bicyclettes (sous votre responsabilité) seront garées dans un endroit clos.
 - Le mercredi 4 septembre après-midi, sortie libre afin de visiter la région.
 - Des animations diverses sont prévues tous les jours. Des soirées dansantes, karaoké seront ouvertes pour les noctambules si le besoin s'en fait sentir.
 - Les visites payantes lors des ballades touristiques des accompagnants seront à leur charge. Le programme des excursions vous parviendra ultérieurement-. Le tarif est de **51€** par personne pour un groupe de 53 personnes minimum, le solde est à régler pour le 27 juin 2019 afin que l'on puisse faire les réservations.
- De votre participation dépend la réussite et la continuité de l'aventure. N'hésitez pas à nous contacter pour toutes informations complémentaires souhaitées.

La Section ASPTT Melun Cyclo

Joël AERNOUDTS



Programme de la 5^{ème} Semaine Cyclo ASPTT Melun

Samedi 31 Août 2019

A partir de 17 H 00, accueil au Domaine de Mousquety Isle sur la Sorgue(Vaucluse)

Remise des dossiers (hébergement/restauration, dernières infos, etc.).

19 H 00, bref discours d'accueil et repas avec boisson.

Les chambres devront être libérées le matin du départ le Samedi 7 septembre 2019 avant 10H.

INFORMATIONS GENERALES QUANT AU DEROULEMENT DU PLANNING JOURNALIER

De 6 H 30 à 8 H 30, petit-déjeuner.

De 7 H 30 à 9 H, départs à votre convenance pour les différents parcours

A 9 H 00, départ de la ballade touristique des accompagnatrices

A partir de 19 H 30, repas avec boisson.